



Conseil économique et social

Distr. limitée
14 juin 2017
Français
Original : anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2017

13-16 juin 2017

Point 7 de l'ordre du jour

Projet de décision présenté au Conseil d'administration

Rapports d'évaluation, vues et réponse de la direction

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* du rapport annuel de 2016 sur la fonction d'évaluation à l'UNICEF ([E/ICEF/2017/11](#));

2. *Engage* l'UNICEF à poursuivre ses activités de renforcement des capacités internes visant à remédier aux insuffisances constatées en ce qui concerne la portée de l'évaluation de l'aide humanitaire, conformément à son mandat, à prendre des mesures supplémentaires pour combler les lacunes dans la portée de l'évaluation des priorités intersectorielles, notamment l'égalité des sexes, et à renforcer les évaluations d'impact;

3. *Se félicite* que l'UNICEF s'efforce de consacrer 1 pour cent des ressources qui lui sont allouées à l'évaluation, comme il s'y est engagé, constate toutefois avec préoccupation que cet objectif n'a été atteint ni en 2015, ni en 2016, et prie par conséquent l'UNICEF de lui présenter des plans d'action pour y parvenir;

4. *Demande* que des informations à jour sur ces questions lui soient présentées à sa session annuelle de 2018;

5. *Prend note* du rapport de l'UNICEF sur l'examen de l'efficacité du développement pour 2012-2015 (United Nations Children's Fund (UNICEF): Review of development effectiveness, 2012-2015), attend avec intérêt de voir appliquées les actions décrites par la direction dans sa réponse et demande que des informations à jour sur la mise en œuvre des recommandations formulées au terme de l'examen lui soient communiquées à sa session annuelle de 2018;

6. *Prie* l'UNICEF de poursuivre sa collaboration et ses initiatives d'évaluation conjointe avec les autres organismes des Nations Unies, en particulier les fonds et programmes.

